

Image not found or type unknown



## je suis victime d'un mariage gris

Par **adouazi**, le **18/08/2011** à **20:05**

Je voulais savoir moi française avec un enfant de père étranger puis-je porter plainte pour abus de confiance harcèlement morale ne s'occupe pas de sa fille de 16mois en gros le gros changement ma question est est ce que je peu faire une annulation de mariage car je suis victime d'un mariage gris!

Par **Domil**, le **18/08/2011** à **22:00**

Ce n'est pas parce qu'un homme refuse de s'occuper d'un enfant de 16 mois, que c'est une infraction pénale

Allez voir un avocat, il faut une raison légitime pour annuler le mariage, sinon, simplement, vous divorcez